LES CARACTERES DES

EPITRES PAULINIENNES



MEVC OCTOBRE 2025 17Av du Golf
Q/SomikaC/Annexe
Lubumbashi RD Congo
+249814351385
info@mevchristocentrique.org



LES CARACTÈRES DES ÉPÎTRES PAULINIENNES

Les épîtres (lettres) pauliniennes font partie intégrante des Ecritures Saintes (Bible), précisément dans le Nouveau Testament, léguées à l'Église, Corps du Christ, pour son édification.

Ces épîtres ont trois caractères distinctifs, à savoir : Les avis personnels, l'ordre ou le commandement du Seigneur et les enseignements doctrinaux universels.

1. Les avis personnels

Pour éviter la confusion entre sa propre opinion et l'ordre reçu du Seigneur, l'Apôtre Paul a toujours expressément dit qu'il s'agit de son avis personnel, et il précise également à quel sujet se rapporte cet avis.

Dans ce cas, il exhorte sur la base de sa sagesse ou sa notoriété personnelle. Lisons cela au travers de ces quelques Ecritures pertinentes :

- "Je dis cela par CONDESCENDANCE, je n'en fais pas un ordre" (1 Corinthiens 7:6). Cet avis concerne ce qu'il dit dans 1 Corinthiens 7:1-9, au sujet du mariage et de la vie conjugale;
- "Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, C'EST MOI QUI DIS ..." (1 Corinthiens 7:12). Cet avis concerne ce qu'il dit dans 1 Corinthiens 7:12-17, au sujet du mariage entre un croyant et un noncroyant.

2. L'ordre ou le commandement du Seigneur

Lorsque l'Apôtre Paul communique de la part du Seigneur, il le précise.

Dans ce cas, il dit les oracles du Seigneur, et parle avec autorité, ne laissant libre cours ni à des interprétations diverses ni à des options.

Voici quelques Ecritures pertinentes:

- "A ceux qui sont mariés, J'ORDONNE, NON PAS MOI, MAIS LE SEIGNEUR, que la femme ne se sépare point de son mari " (1 Corinthiens 7:10). Cet ordre concerne ce qu'il dit dans 1 Corinthiens 7:10-11, au sujet du divorce;
- "... qu'il reconnaisse que ce que je vous écris EST UN COMMANDEMENT DU SEIGNEUR. Et si quelqu'un l'ignore, qu'il l'ignore." (1 Corinthiens 14:37-38). Ce commandement concerne ce qu'il dit dans 1 Corinthiens 14:33-36, au sujet de la position de la femme dans l'assemblée.

3. Les enseignements doctrinaux universels

L'Apôtre Paul livre également les enseignements de la doctrine chrétienne pour le fondement de la Foi.

Ces enseignements, fondés sur la révélation faite en Jésus-Christ, sont universels et intemporels, et ne peuvent en effet être figés dans un contexte culturel donné, ni encore moins de temps et de lieu.

Quelques enseignements universels:

- La rédemption par la Foi en Jésus-Christ, la justification par la Grâce, la filiation par adoption faisant de nous des héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ...(Ephésiens chapitres 1 à 3);
- Les cinq ministères dons qui fondent l'organisation universelle du sacerdoce au sein de l'Église (Ephésiens 4:11-12);
- L'égalité entre les hommes en rapport avec la filiation par la Foi en Jésus-Christ. En effet, ceux qui sont en Christ sont indistinctement enfants de Dieu : ni juif ni grec... (Galates 3: 26-28);
- Le fruit de l'Esprit (Galates 5:22);
- Les dons de l'Esprit (1 Corinthiens 12:1-11).

Les Ecritures ci-dessus étant données à titre indicatif et illustraif, la lecture méditative et continue des épîtres devrait nous enrichir davantage.

En conclusion, nous pouvons relever que quel que soit le caractère d'une épître, elle ne demeure pas moins une Ecriture inspirée par l'Esprit-Saint, et utilement léguée à l'Église pour son instruction.

Même les avis personnels de Paul sont des conseils avisés, qui, pris avec discernement, éclairent et encadrent les choix et les décisions du chrétien.

En effet, il est écrit : " TOUTE Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne oeuvre." (2 Timothée 3:16-17).

Le disciple du Christ devrait ainsi s'abstenir de croire aux Ecritures Saintes de manière sélective, en considérant les unes et rejetant les autres; agir de la sorte c'est de l'orgueil, qui mène à l'aveuglement.